

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Intégration de nouvelles rubriques à Autorisation dans le cadre d'un projet de construction d'un entrepôt logistique sur la commune du Havre (76).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ENTREPOTS ET TRANSPORTS BARBE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Eric BARBE, Gérant

RCS / SIRET

3 1 8 0 8 4 7 2 0 0 0 1 8 0

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique n°1	a) Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société ENTREPOTS ET TRANSPORTS BARBE (ETB) projette la réalisation d'un ensemble logistique situé Chaussée de la Moselle sur la commune du Havre (76). Le site est composé de 2 bâtiments, pour une surface bâtie totale d'environ 64 505 m².

Le site fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation en date du 26 décembre 2018 pour les rubriques 1510 et 4755 et à déclaration pour la rubrique 2925.

La société ETB souhaite apporter des modifications à son projet en portant à la connaissance de l'administration les points suivants :

- Intégration des rubriques 2662 et 2663 soumises à Autorisation,
- Intégration de la rubrique 1532 dépôt de bois - seuil déclaratif,
- Intégration de la Rubrique 2910 (chauffage gaz) – seuil déclaratif,
- Précision, note de calcul et mesures liées au mode de rétention des eaux d'extinction.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de la définition du projet en vue de sa construction, il a été décidé d'élargir les typologies de stockage possibles sur le site afin de pouvoir satisfaire à des besoins élargis (besoins annexes).

Les nouvelles rubriques identifiées sont les rubriques 2662 et 2663 relatives au stockage de polymères ainsi que la rubrique 1532 pour le stockage de bois ou matériaux combustibles analogues et la rubrique 2910 chauffage gaz (seuil déclaratif)

La configuration des bâtiments et du stockage reste identique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les modifications du projet présentées ne génèrent pas de travaux directs. Ils viennent modifier légèrement les travaux globaux de construction du site dans sa globalité.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site en projet sera uniquement un site logistique. Il sera composé de 2 bâtiments possédant des capacités de stockage sec à température ambiante, et d'une zone de stockage de containers. Les accès seront distincts, c'est-à-dire qu'il y aura un accès pour la zone de stockage des containers et un accès pour le site de stockage (hall 1 et 2).

Les véhicules légers stationneront sur des parkings en entrée du site afin de ne pas gêner la circulation. Les flux logistiques se feront en continue sur une plage horaire de 5h à 24h.

L'accès au site sera entièrement sécurisé grâce à un poste d'accueil. Un gardiennage ou une télésurveillance sera mis en place 24h/24h.

Il n'y a pas de modifications par rapport à ce qui était prévu dans le dossier d'Autorisation déposé.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- permis de construire modificatif
- Porter A Connaissance ICPE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain	169 730 m ²
Surface de plancher	64 505 m ²
Hauteur à l'acrotère	14,1 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chaussée de la Moselle
LE HAVRE (76)

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 10' 40" 68E Lat. 49° 29' 16" 89N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation en date du 26 décembre 2018 pour les rubriques 1510 et 4755 et à déclaration pour la rubrique 2925.

L'exploitation a été transférée à la société ENTREPOTS ET TRANSPORTS BARBE par courrier en date du 14 avril 2020.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche "Le Marais du Hode" se situe à 1,4 km du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les monuments historiques les plus proches sont situés à plus d'un kilomètre du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé en zone humide d'importance internationale Ramsar. Un inventaire des zones humides du Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a été réalisé dans le cadre du Schéma de Développement du Port et de la Nature (SDPN). Le site n'est pas concerné.

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le PPRT de la ZI du Havre concerne 16 établissements. Une partie du site ETB est touché par ce PPRT. Les effets thermiques ne touchent pas le site ETB. Le site est impacté par le seuil des effets irréversibles toxiques ainsi que par les effets de surpression (bris de vitre).</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les bases de données BASOL et BASIAS ne recensent aucun site pollué ou site industriel sur le terrain. Une pollution industrielle est donc peu probable.</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'Estuaire et marais de la Basse Seine concerne la directive Natura 2000, directive oiseaux. Cette zone est située à 2,6 km du site.</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de prélèvements directs dans le milieu naturel. L'alimentation en eau du projet se fera par le réseau public d'alimentation en eau potable (consommation sanitaire uniquement).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'intervention dans le sous-sol.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications n'impactent pas la gestion des déblais/remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications n'impactent pas la gestion des déblais/remblais.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications présentées sont sans impacts pour la biodiversité (modification de la typologie de stockage).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'a pas été mis en évidence de zones à sensibilité particulière dans le point 5.2 du présent formulaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est situé en ZAC, sur des terrains étudiés et définis comme constructibles.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRT de la ZI du Havre concerne 16 établissements. Une partie du site est touché par ce PPRT. Les effets thermiques ne touchent pas le site ETB. Le site ETB est impacté par le seuil des effets irréversibles toxiques ainsi que par les effets de surpression (bris de vitre). Les flux thermiques du site ont été modélisés.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de logistique n'est pas susceptible de générer des risques sanitaires. Pas d'impact également en phase chantier.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic routier lié : - aux arrivées et départs du personnel - à la livraison et l'expédition des marchandises. Le présent projet ne modifie par les prévisions du dossier initial.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le bruit sera lié au trafic des camions autour du site. Le bruit en phase chantier sera limité à quelques engins de travaux.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet pourra émettre quelques vibrations mécaniques ponctuelles lors de la phase de chantier en journée par l'action des engins et outils de chantier.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Émissions lumineuses uniquement dues aux éclairages extérieurs des axes de circulation nécessaires pour garantir la sécurité des employés (éclairage de type lampadaire dirigé vers le sol).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets de gaz de combustion de la chaudière à gaz. La chaufferie sera entretenue conformément à la réglementation en vigueur.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le rejet des eaux usées se fera dans le réseau public d'assainissement.</p> <p>Le principe de gestion des eaux pluviales n'est pas modifié.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site ne génère pas d'eaux industrielles.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets non dangereux : Déchets d'emballages (papier/carton / films plastiques/ palettes bois). Déchets assimilables aux déchets ménagers issus des locaux sociaux/bureaux Déchets d'entretien des espaces verts</p> <p>Déchets dangereux : D3E, lampes, batteries des chariots, boues du séparateur d'hydrocarbures</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est situé en ZAC, sur des terrains étudiés et définis comme constructibles.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets existants ou approuvés les plus proches géographiquement du projet ont été recherchés via le site de la DREAL où sont listés les différents avis émis par l'autorité environnementale. Sur la période 2019-2020, il en ressort les projets suivants :

- Mai 2020 - Extension du stockage de déchets de matériaux de construction contenant de l'amiante et de modification des capacités de stockage et de valorisation de déchets inertes présenté par la société ETARES à Saint-Vigor-d'Ymonville ;

Globalement, le site va s'implanter à proximité du Parc Logistique PLPN3 où d'autres projets logistiques pourront être implanté. Les effets globaux cumulés potentiels concernent essentiellement le trafic et le bruit liés à la circulation des poids-lourds desservant l'ensemble des activités de la zone.

Toutefois, le projet objet du présent cas par cas ne vise que la modification de la typologie de stockage, non susceptible de générer des impacts cumulés.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les incidences susceptibles d'être générées par le projet sont très limitées au vue de l'étude réalisée au 6.1 et du fait que l'activité logisitique ayant déjà été autorisée, la modification de typologie de stockage présentée n'a que peu d'impacts.

Les incidences concernent essentiellement le bruit et les émissions polluantes dues au trafic de poids-lourds. En ce qui concerne les autres thématiques :

- les déchets générés seront évacués vers les filières adaptées ;
- l'ensemble des eaux susceptibles d'être polluées seront traitées ou récupérées ;
- les rejets atmosphériques seront limités, la chaudière mise en place fera l'objet de contrôles périodiques ;
- les activités ne généreront pas d'impact sur le sol.

Une notice d'incidences est reprise dans le PAC joint.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de la nature du projet (extension de typologie de stockage d'une plateforme logistique), des impacts limités lors de l'exploitation, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

Les enjeux du projet ont été pris en compte lors du dossier d'Autorisation initial.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Porter A Connaissance

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Le Havre

le,

18/09/2020

Signature

